

# Rapport Annuel 2010-2011



# Table des matières



*Église Notre-Dame-de-la-Visitation  
(Champlain, Mauricie)*

© Beaudry et Pallato architectes



*Cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue  
(Longueuil, Montérégie)*

© Jacques Nadeau architectes



*Conférence régionale « L'Avenir... du  
patrimoine religieux en milieu rural »*

© Sylvain Laroché

## 3 Introduction

### **Conseil du patrimoine religieux du Québec**

4 Mandat

4 Comités

5 Activités

9 Communications

10 Financement

### **Soutien à la restauration du patrimoine religieux**

11 Description

12 Répartition de l'aide financière

12 Projets subventionnés

18 Listes des projets subventionnés

### **Annexes**

27 Conseil d'administration

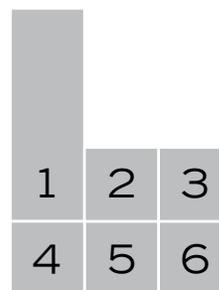
27 Ressources humaines

28 Liste des membres

31 États financiers vérifiés

Couverture :

1. Église Christ Church (Rawdon, Lanaudière)  
© Architectes Arcand-Laporte
2. Cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue (Longueuil, Montérégie)  
© Jacques Nadeau architectes
3. Conférence régionale « L'Avenir... du patrimoine religieux en milieu rural »  
© Sylvain Laroche
4. Église Notre-Dame-de-la-Visitation (Champlain, Mauricie)  
© Beaudry et Pallato architectes
5. Monastère des Carmélites (Montréal, Montréal)  
© Beaupré Michaud, architectes
6. Église Saint-Charles-Borromée (Grondines, Capitale-Nationale)  
© ONICO Architecture



Ce rapport annuel est une publication du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Toute copie et toute nouvelle publication de ce rapport sans le consentement du Conseil du patrimoine religieux du Québec sont interdites.

Pour obtenir un exemplaire papier de ce document, veuillez vous adresser à :

**Conseil du patrimoine religieux du Québec**

100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300  
Montréal (Québec) H2X 1C3  
Tél. : 514 931-4701 – 1 866 580-4701  
Télééc. : 514 931-4428  
Courriel : conseil@patrimoine-religieux.qc.ca

Veillez noter qu'une version électronique est disponible en ligne, dans la section « Publications » du site du Conseil à : [www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca).

**Rédaction**

Jocelyn Groulx, directeur  
Hélène Petit, adjointe à la direction  
Marie-Claude Ravary, chargée de projets  
Denis Boucher, chargé de projets  
Mathieu Pomerleau, agent de recherche

**Révision linguistique**

Belle Page

**Réalisation graphique**

Siamois graphisme

**Photos**

À moins d'indication contraire, les photos sont la propriété du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

# Introduction



Église Saint-Charles-Borromée  
(Grondines, Capitale-Nationale)  
© ONICO Architecture

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec, nommé auparavant Fondation du patrimoine religieux du Québec, a été créé en 1995 pour soutenir et promouvoir la conservation et la mise en valeur d'éléments religieux du patrimoine québécois (édifices, biens mobiliers, œuvres d'art, orgues). Dans le cadre de l'aide financière à la restauration du patrimoine religieux, le Conseil a centré son action sur les édifices encore utilisés à des fins religieuses, un des critères d'admissibilité du programme. Le Conseil a également réalisé des projets d'inventaire, notamment l'inventaire des lieux de culte du Québec, et a encadré la mise en œuvre de projets de mise en valeur, de colloques et de publications pour faire connaître le patrimoine religieux dans ses différentes formes et manifestations.

Le Conseil partage la définition du patrimoine religieux énoncée par la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ, *Assurer la pérennité du patrimoine religieux du Québec*, 2000). Sont considérés comme faisant partie du patrimoine religieux les biens immobiliers, mobiliers ou archivistiques qui correspondent à l'ensemble des paramètres suivants : ils appartiennent ou ont appartenu à une Église ou Tradition, ou ils lui sont reliés ou l'ont été dans le passé, l'Église ou la Tradition en cause étant représentée par l'une ou l'autre de ses composantes : fabrique paroissiale, communauté religieuse, diocèse, consistoire, etc.; ils ont été, selon le cas, construits, fabriqués ou acquis en vue de l'une ou l'autre des fonctions inhérentes ou corollaires à la mission religieuse, institutionnelle ou sociale de leur propriété (culte, résidence, enseignement, soins aux personnes, subsistance, villégiature), ou à des fins de témoignage; ils ont une valeur patrimoniale.

Fort d'une expérience de quinze ans, le Conseil entend par ailleurs affirmer son leadership en matière de patrimoine religieux au Québec et inviter les élus, gestionnaires et citoyens engagés dans l'aménagement durable de leur communauté à recourir à son expertise élargie. En cela, le Conseil est appelé à accompagner les projets de conservation, de mise en valeur et de réutilisation du patrimoine religieux, donc à guider les acteurs dans la réappropriation de ce patrimoine identitaire.

# Conseil du patrimoine religieux du Québec

## Mandat

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

Depuis 1995, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a accordé au Conseil 240 M\$ en vertu du programme d'Aide aux immobilisations. Avec la participation financière des partenaires, quelque 355 M\$ ont été investis jusqu'à maintenant pour préserver les plus importants biens du patrimoine religieux du Québec.

Dans les projets du Conseil du patrimoine religieux du Québec, les différentes traditions religieuses travaillent de concert, en partenariat et en collaboration étroite avec les propriétaires, les collectivités locales et l'État québécois. Le Conseil se compose de douze tables de concertation régionales. Il a également créé des comités spécialisés, tels que le comité des œuvres d'art, le comité des orgues, le comité des archives et le comité sur la sécurité incendie des immeubles religieux.

Cette formule est originale et probablement unique au monde. Elle se distingue de la formule française, dans laquelle l'État, propriétaire des lieux de culte, en assume l'entretien, et de la formule britannique des trusts, organismes financés par l'Église et l'État, qui prennent possession des lieux de culte patrimoniaux excédentaires. Après quinze ans d'activités, cette formule apparaît bénéfique, tant sur le plan de l'engagement social des communautés et des échanges interconfessionnels que sur le plan économique.

## Comités

### Tables de concertation régionales

Les tables de concertation régionales sont composées de représentants laïques ou cléricaux des traditions propriétaires de bâtiments patrimoniaux, d'experts en patrimoine (historiens, architectes, etc.) et des représentants du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ces derniers ont un rôle d'observateur et de conseiller sans droit de vote. Dans chacune des régions du Québec, elles diffusent les informations sur l'aide financière, reçoivent les demandes, acceptent les projets de restauration en fonction des enveloppes budgétaires et participent au suivi des projets.

### Liste des Tables de concertation régionales

- Région 1 : Table de Montréal
- Région 2A-2B : Table de Québec–Chaudière–Appalaches
- Région 3A : Table du Bas-Saint-Laurent
- Région 3B : Table de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- Région 4A : Table du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Région 4B : Table de la Côte-Nord
- Région 5A : Table de Laval–Lanaudière–Laurentides
- Région 5B : Table de l'Outaouais
- Région 6A : Table de la Montérégie
- Région 6B : Table de l'Estrie
- Région 7 : Table de l'Abitibi-Témiscamingue
- Région 8 : Table de la Mauricie–Centre-du-Québec

### Comité des biens mobiliers et des œuvres d'art (volet 2)

Le comité des biens mobiliers et des œuvres d'art est composé d'experts venant d'institutions muséales et de professeurs d'histoire de l'art réputés. Il est chargé

de sélectionner les dossiers de restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers d'intérêt patrimonial dans le cadre du programme.

### Comité des orgues (volet 2)

Le comité des orgues réunit des experts des grandes écoles de musique du Québec. Il est chargé d'analyser les dossiers et de recommander les projets de restauration d'orgues. Les membres de ce comité ont pour mandat de définir la valeur ou les caractéristiques d'un orgue patrimonial, de déterminer les travaux admissibles et de s'assurer que la restauration sera faite selon les règles de l'art et qu'elle respectera le caractère patrimonial de l'instrument.

### Comité des archives

Le comité des archives a pour but d'encourager les représentants des communautés et des traditions religieuses à assurer la pérennité de leurs archives afin d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir.

### Comité sur la sécurité incendie des immeubles religieux

Le comité sur la sécurité incendie des immeubles religieux est composé de représentants de la Régie du bâtiment du Québec, de l'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal, de l'Assurance mutuelle des fabriques de Québec et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ce comité a pour mandat d'analyser les problématiques et de proposer des améliorations liées aux systèmes de sécurité incendie (paratonnerres, gicleurs, système de détection, etc.).

### Comité de coordination

Le comité de coordination comprend des membres nommés par le Conseil et quatre autres par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Il est coprésidé par un membre représentant le Conseil et un membre représentant le Ministère. Il assure la mise en œuvre et le suivi des termes du protocole d'entente et élabore les politiques administratives liées à la gestion de l'aide financière à la restauration du patrimoine religieux.

## Activités

### Assemblée générale 2010

La quatorzième assemblée générale du Conseil du patrimoine religieux du Québec s'est tenue au Manoir Montmorency le 29 octobre 2010. Les membres du conseil d'administration ont procédé à l'élection du comité exécutif, composé de M. Michel Lavoie (président), M<sup>me</sup> Christine Cheyrou (vice-présidente), M. Jean-François Royal (trésorier), M. Marc Lacasse (secrétaire) et M. Louis-Philippe Desrosiers (administrateur).



© Mathieu Dupuis

### Conférence de presse pour l'annonce du budget 2010-2011

Le 5 octobre 2010, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, a annoncé une nouvelle enveloppe budgétaire pour la restauration du patrimoine religieux québécois. Pour l'année financière 2010-2011, le Conseil du patrimoine religieux du Québec s'est vu accorder 18 600 000 \$. Ce nouveau budget permettra la réalisation de 100 projets de restauration d'édifices religieux patrimoniaux au Québec. L'annonce a eu lieu à l'église Saint-Michel à Québec, en présence du président du Conseil, M. Michel Lavoie, et de l'archevêque de l'archidiocèse de Québec, M<sup>gr</sup> Gérald Cyprien Lacroix.



M. Michel Lavoie, président du Conseil du patrimoine religieux du Québec, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et M<sup>gr</sup> Gérald Cyprien Lacroix, archevêque de l'archidiocèse de Québec

© Louise Leblanc

Cette aide financière vise à soutenir les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues qu'ils renferment. Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi 240 M\$ dans ce secteur. La participation gouvernementale a entraîné des investissements privés de près de 115 M\$, ce qui a permis du même souffle de maintenir et même d'accroître la présence des édifices religieux patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise. Cette annonce constitue un appui important pour ces nombreuses communautés locales qui ont à cœur la sauvegarde de leur patrimoine religieux.

### Consultation générale et auditions publiques sur le projet de loi sur le patrimoine culturel (n° 82)

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec appuie la démarche de révision de la Loi sur les biens culturels entreprise par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et l'assure de son soutien et de sa collaboration. Depuis 1995, le Conseil et le Ministère travaillent conjointement à la préservation du patrimoine religieux québécois. Le mémoire déposé par le Conseil, et présenté à l'assemblée le 8 février dernier, s'inscrit dans cet esprit et vise à rappeler l'importance du patrimoine religieux québécois dans la future loi sur le patrimoine culturel.

La Loi sur les biens culturels date de 1972. Depuis, elle est demeurée inchangée, exception faite de l'ajout d'un chapitre en 1985 afin d'habiliter les municipalités à protéger une partie de leur patrimoine.



Présentation du CPRQ le 8 février 2011 dans le cadre de la consultation générale et des auditions publiques sur le projet de loi n° 82.

© Collection Assemblée nationale

### Sauvegarde des bas-reliefs du calvaire d'Oka

Au début de l'année 2011, l'église L'Annonciation d'Oka a annoncé la vente aux enchères des bas-reliefs du calvaire d'Oka, un chemin de croix de sept stations réalisé en 1775 par l'artiste François Guernon, dit Belleville. Ces bas-reliefs sculptés seraient les plus anciens du genre au Canada. La fabrique voulait ainsi financer d'importants travaux de restauration de l'église. Grâce à la collaboration du Conseil du patrimoine religieux du Québec, le Musée de la civilisation a fait l'acquisition des sept bas-reliefs du calvaire d'Oka. Le Conseil a assuré une présence qui a permis aux parties d'en arriver à une entente. Ainsi, afin de relever l'important défi de financer les travaux urgents à l'église L'Annonciation d'Oka, le Conseil a pris la responsabilité de mobiliser les principaux intervenants sensibles à la sauvegarde de ce patrimoine religieux.



De gauche à droite : Michel Côté, directeur général du Musée de la civilisation, Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec, et le président de la Fondation du Musée de la civilisation, Christian Goulet

© Musée de la civilisation

Rappelons que les bas-reliefs ont été retirés des chapelles en 1970 après avoir été la proie de vandales. Le calvaire d'Oka fut classé site historique en 1982, pour être ensuite restauré. Les bas-reliefs, qui ont été restaurés par le gouvernement canadien et exposés au Musée des beaux-arts du Canada, étaient conservés dans l'église L'Annonciation d'Oka. Les œuvres sont actuellement entreposées dans la Réserve muséale du Musée de la civilisation. Le Musée de la civilisation, nouveau propriétaire des œuvres, procédera à une restauration de certains éléments, qui consistera en un travail préventif visant à arrêter et empêcher leur détérioration. Par la suite, une exposition des bas-reliefs sera présentée et une tournée sera organisée, suivant laquelle les pièces retourneront dans leur région d'origine, plus spécifiquement à l'église d'Oka.

Le calvaire d'Oka, classé site historique, est un chemin de croix érigé entre 1740 et 1742 composé de sept chapelles, à l'intérieur desquelles on trouvait autant de bas-reliefs en bois. Cet ensemble rappelle d'abord l'évangélisation des Amérindiens aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. En 1717, la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes fut concédée aux Sulpiciens, qui y déménagèrent leur mission du Sault-au-Récollet. Le calvaire fut érigé à l'initiative du sulpicien Hamon Le Guen (1687-1761), dans le but d'évangéliser les Amérindiens de la mission. Ces images s'étaient avérées une façon simple de transmettre la foi chrétienne aux autochtones du Québec qui, ne sachant pas lire, ne pouvaient être convertis au moyen de la Bible. Au moment de leur construction, les chapelles étaient dotées de peintures, maintenant conservées dans l'église paroissiale de L'Annonciation à Oka. Elles furent rapidement remplacées par des bas-reliefs en bois, qui résistaient mieux au climat québécois. Six bas-reliefs ont été sculptés par François Guernon dit Belleville en 1775 et 1776, et l'autre par l'un des membres de l'atelier des Écorces en 1816. Contrairement à l'habitude qu'avaient les missionnaires de faire venir les autochtones dans leur chapelle, les Sulpiciens ont établi ce lieu de culte dans la montagne, un environnement familier aux Premières Nations, afin de mieux les évangéliser. Ce chemin de croix constitue l'une des plus importantes manifestations de la vaste entreprise d'évangélisation des autochtones, et il est le seul de ce type au Québec.

### Chantier national d'inventaire du patrimoine mobilier religieux conservé *in situ*

Le 13 avril 2010, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, annonçait une aide financière de 250 000 \$ à la Société des musées québécois pour la réalisation du projet intitulé *Chantier national d'inventaire du patrimoine mobilier religieux conservé in situ : an 2*.

Le projet consiste à inventorier les biens mobiliers religieux conservés dans 26 lieux répartis dans diverses régions administratives du Québec et appartenant à des communautés de différentes traditions religieuses. Les résultats seront intégrés à l'inventaire national du patrimoine culturel et seront accessibles dans le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* ([www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca)). Le coût total du projet est de 333 790 \$.

Une première partie de l'inventaire a déjà été réalisée en 2009-2010. Les résultats se sont avérés concluants et ont suscité l'intérêt du milieu du patrimoine. Le Conseil du patrimoine religieux du Québec, partie prenante à plusieurs étapes, contribue également à la réussite de la démarche.

Enfin, ce projet, qui permet au Québec de développer une expertise unique, constituera un exemple pour les municipalités et les MRC désireuses d'entreprendre des inventaires de biens mobiliers. À la suite de la réalisation du chantier national, les méthodes utilisées pourront servir à la poursuite des inventaires de biens mobiliers religieux, notamment par les propriétaires des lieux de culte.



Sébastien Daviau, responsable des collections du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, travaillant à l'inventaire d'une croix de procession de Pierre Huguet, dit Latour dans l'église Saint-Michel de Vaudreuil.

© Musée Régional Vaudreuil-Soulange

### Séminaire métropolitain sur la mise en valeur des églises à des fins communautaires

#### « Nos églises : un patrimoine culturel à vocation communautaire »

Le 12 avril 2010, en l'église Sainte-Brigide-de-Kildare à Montréal, la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM, en collaboration avec le Centre communautaire Sainte-Brigide, a organisé un séminaire parrainé par le Conseil du patrimoine religieux du Québec sur le thème « Nos églises : un patrimoine culturel à vocation communautaire ». Ce quatrième séminaire régional de la Chaire sur l'avenir des églises visait à souligner leur mise en valeur à des fins communautaires.



© Vincent Lafrance

Cette rencontre d'exploration et de motivation qui s'adressait principalement aux représentants d'organismes communautaires, aux élus municipaux, aux administrateurs des fabriques, aux gestionnaires du cadre bâti et aux activistes du patrimoine, a attiré 115 personnes.

## Les conférences régionales du patrimoine religieux québécois

### « L'Avenir... du patrimoine religieux en milieu rural »

Sous le thème « L'Avenir... du patrimoine religieux en milieu rural », cette toute première *Conférence régionale du patrimoine religieux québécois* a rassemblé près de 200 personnes à l'Avenir le 22 octobre 2010. L'assistance était composée de représentants religieux, de paroissiens, de décideurs, d'agents de développement culturel et rural de municipalités régionales de comté (MRC) et de centres locaux de développement (CLD), de même que de passionnés du patrimoine religieux. Tous ont échangé sur les diverses avenues permettant d'assurer la pérennité du patrimoine religieux québécois en milieu rural. Veuillez noter que la captation audio des conférences, de même que les diaporamas présentés, est diffusée sur le site du Conseil du patrimoine religieux québécois à l'onglet « conférence » de la section « activités de diffusion » ([www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/activites/conferences.php](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/activites/conferences.php)).



© Sylvain Laroche

## Baladodiffusion

### « À la découverte de l'ensemble conventuel des Sœurs de Sainte-Anne, un lieu de tradition éducative »

En septembre 2010, le Conseil a mis en ligne une nouvelle baladodiffusion du patrimoine religieux québécois intitulée « À la découverte de l'ensemble conventuel des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine, un lieu de tradition éducative ». Ce projet a été rendu possible grâce à l'Entente sur le développement culturel de Montréal, dans le cadre du Programme de soutien à la diffusion du patrimoine montréalais.

Cette initiative est liée à la vente du Couvent Sainte-Anne au collège adjacent. Cette décision de la communauté s'inscrit, pour la congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, dans l'esprit de continuité de leur mission, soit l'éducation de la jeunesse. Si ces bâtiments plus que centenaires témoignent par eux-mêmes de la présence et du dévouement des religieuses dans l'arrondissement, ainsi que des sacrifices que les pionnières ont dû faire, ils rappellent aussi l'attachement de la population locale à cette communauté. Enfin, par ses murs en pierre, cet ensemble évoque une époque marquante pour la région, celle du développement du canal de Lachine.

Les fichiers audio et la documentation qui les accompagnent sont offerts dans les deux langues officielles. Ils peuvent être téléchargés gratuitement à partir du site Internet du Conseil, à l'onglet « baladodiffusion » de la section « activités de diffusion » ([www.patrimoinereligieux.qc.ca](http://www.patrimoinereligieux.qc.ca)).



© Normand Rajotte

# Communications

## Sites Internet

Le site Internet du Conseil ([www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca)) présente l'information relative à l'organisation et à toutes les activités qu'il organise afin de remplir sa mission de protection et de mise en valeur du patrimoine religieux québécois. La majorité des quelques 20 500 visiteurs annuels recherchent principalement des renseignements sur les inventaires, la mission et l'historique de l'organisation, l'aide financière à la restauration ou encore, les activités de diffusion et les publications.

Le Conseil a mis en ligne la nouvelle plateforme Internet de *l'Inventaire des lieux de culte du Québec* ([www.lieuxdeculte.qc.ca](http://www.lieuxdeculte.qc.ca)). Après six ans, il apparaissait nécessaire de revoir cette plateforme afin qu'elle réponde mieux aux attentes des quelque 45 000 usagers annuels. Ainsi, en plus de rafraîchir l'image graphique du site, des améliorations notables ont été apportées, tant sur le plan de la recherche (géopositionnement d'un établissement, à partir de son ancien nom ou encore, selon qu'il est toujours en usage) que sur celui de la bonification des informations des fiches, qui présentent désormais dix images (au lieu de quatre). Il sera même possible de consulter, lorsqu'elle existe, la biographie d'une quarantaine de concepteurs de lieux de culte. La firme Espace Courbe en a effectué la révision de la grille graphique et la programmation informatique du site.



*l'Inventaire des lieux de culte du Québec* constitue aujourd'hui une voie de connaissance exhaustive et inédite. Réalisé à l'échelle du Québec, il met en lumière la force d'un partenariat et d'un cadre d'entente entre le Conseil, ses tables de concertation régionales, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et l'ensemble de ses directions régionales.

## Bulletin d'information

Le *Bulletin d'information* du Conseil est publié quatre fois par année à 2500 exemplaires papier auxquels s'ajoutent plus de 1500 envois électroniques. De plus, près de 500 téléchargements sont effectués sur le site au cours de l'année ([www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca), onglet « Publications »). Distribué aux membres et aux partenaires du Conseil, le *Bulletin d'information* se veut un outil d'information convivial.



## Bannière

La bannière « Notre patrimoine religieux, c'est sacré! » identifie les projets de restauration qui bénéficient de l'aide financière du Conseil du patrimoine religieux du Québec et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Le montant de la subvention est ajouté à la bannière lorsque l'aide financière est égale ou supérieure à 100 000 \$. Comme le stipule le protocole d'entente, cette bannière doit être installée de manière très visible sur l'édifice subventionné pendant toute la durée des travaux.



# Financement

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec tient à remercier les donateurs privés suivants :

## 1000 \$ ou plus

- Succession Yvette Gagnon
- Maçonnerie Desrosiers
- Peinture Parizeau
- Œuvres Régis-Vernet

## Entre 500 et 1000 \$

- Banque Nationale du Canada
- Caisse Centrale Desjardins
- Girard Côté Bérubé Dion Architectes
- Paule Boutin Architecte
- Entreprises Jules Therrien et Fils
- Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception
- Corporation épiscopale catholique romaine de Valleyfield

## Entre 100 et 500 \$

- M<sup>me</sup> Anita Caron
- M. Sylvain Gaudreault
- M. Michel Prévost
- M. Jean Bourassa
- M. James Sweeny
- François Goulet, ingénieur-conseil
- Beaupré Michaud Architectes
- Marc Bouchard Architecte
- Maçonnerie A.S.P. (2006)
- Toitures Qualitoit
- Couvreur Verdun
- Gestion R. Brodeur
- Monastère des Ursulines de Trois-Rivières
- Corporation épiscopale catholique de Mont-Laurier
- Fabrique de la paroisse de Saint-Timothée
- Fabrique de la paroisse Saint-Grégoire-le-Grand
- Œuvre David Déziel

## Moins de 100 \$

- M<sup>me</sup> Marie Leblanc
- M<sup>me</sup> Jacinthe Labosse
- M<sup>me</sup> Louise-Hélène Audet
- M<sup>me</sup> Marie-Odile Trépanier
- M. Pierre Côté
- M. Joseph Baker
- M. Roch Gignac
- M. Hilaire Boissé
- M. Michel Bégin
- M. Gordon Brown
- M. Mario Brodeur
- M. Pierre Leroux
- M. Robert Ascah
- M. Grant McConnell
- M. Clément Locat
- M. André Schelling
- Archives FIC
- Fenêtre Métropole
- Sœurs disciples du Divin Maître
- Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph
- Moniales Carmélites de Montréal

# Soutien à la restauration du patrimoine religieux



*Monastère des Carmélites  
(Montréal, Montréal)*

© Beaupré Michaud, architectes

## Description

L'aide financière à la restauration du patrimoine religieux est accordée en vertu d'une entente conclue entre le Conseil du patrimoine religieux du Québec et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Cette mesure vise à soutenir financièrement les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux (volet 1) ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues à tuyaux (volet 2) qu'ils renferment.

Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi 240 M\$ dans le financement de projets de restauration du patrimoine religieux. La participation gouvernementale a entraîné des investissements privés de près de 115 M\$, ce qui a permis du même souffle d'accroître la présence des édifices religieux patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise.

Toutes les demandes d'aide financière sont traitées en conformité avec le processus de gestion établi par le Conseil. Elles doivent être soumises sur un formulaire prévu et fourni à cet effet, et être accompagnées d'un carnet de santé de l'immeuble. La sélection des nouveaux projets est établie en fonction des critères de priorité suivants :

- Intervenir sur les biens immobiliers qui sont protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels ou dont la valeur patrimoniale a été déclarée incontournable (A), exceptionnelle (B) ou supérieure (C) selon l'évaluation réalisée dans chacune des régions.
- Soutenir les projets de restauration dont les travaux concernent soit le gros œuvre (fondations, structure, toiture, maçonnerie, etc.), soit l'installation ou la mise aux normes des systèmes de sécurité.
- Viser une participation financière du milieu d'au moins 30 % dans l'ensemble de la réalisation de ces projets.

Les projets de restauration doivent être amorcés au plus tard six mois après l'annonce de la ministre et se terminer dans les vingt-quatre mois de l'annonce.

Dans tous les cas, les projets subventionnés sont soumis à un processus de vérification interne pour s'assurer du respect des règles administratives et de la conformité des réclamations et des versements des subventions.

Chaque année, le Conseil, en collaboration avec les tables de concertation régionales, met à jour un plan triennal d'immobilisation comprenant les demandes d'aide financières pour les trois prochaines années.

## Répartition de l'aide financière

Du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011, le Conseil a autorisé des projets de restauration nécessitant une aide financière globale de 22 915 822 \$, permettant la réalisation de 126 projets de restauration d'édifices religieux patrimoniaux (volet 1) et de 15 projets de restauration de biens mobiliers, d'œuvres d'art et d'orgues à tuyaux (volet 2).

Au cours de la même période, 45 % des édifices religieux financés dans le cadre du programme possédaient un statut en vertu de la Loi sur les biens culturels ou une désignation de la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada, pour un montant déboursé de 11 441 284 \$, soit 50 % de l'ensemble des investissements publics consentis.

Durant cette même année financière, le Conseil a emprunté une tranche de 2 866 500 \$ (41<sup>e</sup> sous-enveloppe), de 1 702 400 \$ (42<sup>e</sup> sous-enveloppe), de 797 600 \$ (43<sup>e</sup> sous-enveloppe), de 1 292 556 \$ (44<sup>e</sup> sous-enveloppe), de 2 957 900 \$ (45<sup>e</sup> sous-enveloppe) et deux tranches de 5 000 000 \$ (47<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> sous-enveloppes) auprès des institutions financières.

## Projets subventionnés

Au cours des derniers mois, l'action du Conseil a permis de restaurer plusieurs joyaux du patrimoine religieux québécois. En voici quelques exemples :

### Église Sainte-Angèle-de-Mérici (Sainte-Angèle-de-Mérici, Bas-Saint-Laurent)

#### Restauration des portes et des fenêtres, installation de paratonnerres

L'actuelle église Sainte-Angèle-de-Mérici est la troisième construite sur le site du noyau paroissial, entre 1909 et 1912. À l'époque, le projet fut dirigé par le curé David Lebel, qui a chargé la firme de l'architecte David Ouellet et de Pierre Lévesque de la conception des plans. David Ouellet est responsable de la conception de plusieurs dizaines d'églises rurales de l'Est-du-Québec au tournant XX<sup>e</sup> siècle.

Ses églises sont conçues en fonction de techniques de construction anciennes, transmises de génération en génération, dans un contexte rural à l'écart des innovations de la révolution industrielle. Ainsi, l'œuvre de Ouellet s'inscrit à part entière dans la tradition architecturale québécoise. D'un point de vue formel, elle se caractérise donc par l'usage constant des mêmes éléments architecturaux : symétrie de la façade, clochers élancés, toitures hautes et recouvertes de tôle, enchevêtrement complexe des volumes constituant le chevet de l'église. Par ailleurs, les églises de Ouellet disposent d'une ornementation raffinée du décor tant extérieur qu'intérieur. Sainte-Angèle-de-Mérici est représentative de cette production.



© Proulx et Savard, architectes

La campagne de restauration de 2010 a principalement concerné les fenêtres de l'église. Des travaux d'envergure étaient en effet requis. Par exemple, 25 % des contre-fenêtres étaient en très mauvais état, compte tenu de la pourriture du bois. De plus, l'église a été dotée d'un système de paratonnerres, qui lui faisait jusqu'alors défaut. Les travaux ont été réalisés par Construction Simon Lavoie, sous la supervision des architectes Proulx et Savard.



© Saint-Dominique, CPRQ

## Église Saint-Dominique (Saguenay, Saguenay–Lac-Saint-Jean)

### Restauration de la maçonnerie et de la fenestration

La paroisse Saint-Dominique de Jonquière fut fondée en 1876. Une mission existait cependant à cet endroit depuis 1852. De 1912 à 1914, l'urbanisation accélérée de Jonquière a motivé la démolition de la troisième église et son remplacement par une autre plus grande. L'architecte René-Pamphile Lemay fut chargé de la conception de l'église, dont la construction, quant à elle, fut confiée à l'entrepreneur Joseph Giroux, de Saint-Casimir dans le comté de Portneuf.

L'architecte sélectionné est bien connu dans la région. En plus de l'église Saint-Dominique, Lemay a conçu aussi de nouveaux bâtiments pour la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Son œuvre est donc représentative de l'essor économique que connaît alors la région. L'architecture extérieure de l'édifice se distingue entre autres par sa monumentalité, typique des églises urbaines de l'époque. Cette monumentalité est accentuée par la présence de deux couleurs de pierre sur les façades : le granit gris foncé ainsi que des insertions de calcaire gris clair distinguant notamment le pourtour des ouvertures. Cinq statues attribuées à Louis Jobin et représentant Saint-Dominique et les quatre évangélistes ornent par ailleurs la façade. La Ville de Saguenay a constitué, en 2006, le site du patrimoine de l'Église-de-Saint-Dominique afin de reconnaître cette richesse historique.

Les derniers travaux réalisés à l'église comportaient deux volets principaux : la réfection de la fenestration et des portes, à l'automne 2009, ainsi que le rejointoiement de la maçonnerie de la façade avant et d'une partie des clochers de la façade arrière. La firme Éric Painchaud, architecte, a supervisé les travaux.

## Église Saint-Charles-Borromée (Grondines, Capitale-Nationale)

### Restauration des portes et des fenêtres

La paroisse Saint-Charles-Borromée, de Grondines, est l'une des plus anciennes du Québec, sa fondation remontant au début des années 1680. Une première église de pierre fut construite en 1715-1716. Elle sera gravement endommagée par les bombardements anglais lors de la guerre de la Conquête et finalement remplacée par l'église actuelle. Conçue par Thomas Baillargé, cette dernière fut érigée entre 1839 et 1842. On décida, à l'occasion de cette reconstruction, de déplacer le noyau paroissial plus loin du fleuve, à l'intérieur des terres.

Si l'on observe l'harmonie des proportions de son décor intérieur, l'architecture de l'église Saint-Charles-Borromée constitue une manifestation réussie du mouvement néoclassique québécois dont Baillargé a été l'un des grands penseurs. Les façades ont toutefois été considérablement transformées en 1894, alors que l'architecte Joseph-Georges Bussières a reconstruit de manière asymétrique les clochers dans le goût néo-gothique alors en vogue. De plus, toutes les portes et fenêtres ont été modifiées afin qu'elles se terminent par des arcs brisés, un autre détail typique de l'architecture gothique.

Considérant la complexité et la rareté de cette architecture, et compte tenu du grand intérêt artistique du mobilier et des œuvres exposées dans l'église, cette dernière ainsi que ses collections ont été classées monuments historiques en 1987.

Sous la supervision de l'architecte Onil Poulin, la campagne des travaux de 2010 s'est attardée à la restauration de la cinquantaine de portes et fenêtres de l'édifice. Toutes ont été décapées et repeintes, et celles qui étaient trop abîmées ont été remplacées par d'autres, identiques.



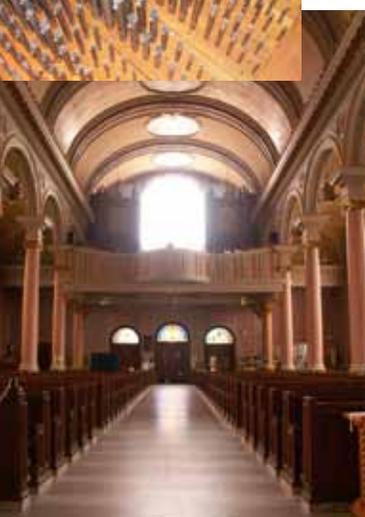
© ONICO Architecture

## Église Saint-Pierre (Shawinigan, Mauricie)

### Restauration de l'orgue Casavant



La paroisse Saint-Pierre fut officiellement fondée en 1901. En 1908, on procéda à la construction du soubassement de l'église. Il fallut cependant attendre 1929 pour que soit entreprise la construction de l'église à proprement parler, d'après les plans de l'architecte Ludger Lemieux. La firme de l'artisan-décorateur Guido Nincheri a fourni les vitraux qui ornent les fenêtres de l'édifice. Elle a aussi réalisé, en 1960-1961, les décors peints de la voûte.



La fabrique possédait un premier orgue Casavant Frères qui a été déménagé, en 1929, à l'église de Saint-Paulin. L'année suivante, elle a fait l'acquisition de l'Opus 1375, aussi de la maison Casavant Frères, au coût de 14 000 \$. Cet instrument est installé à la tribune arrière de l'église, au-dessus des entrées. De manière traditionnelle, il est divisé en deux buffets, construits en chêne verni. Cette position centrale permet de maximiser l'acoustique de l'instrument. C'est l'organiste de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Raoul Paquet, qui inaugura l'instrument le 27 novembre 1930.

Réalisés en 2010 par les Orgues Létourneau de Saint-Hyacinthe, les travaux de restauration de l'instrument avaient comme objectif de le remettre en parfait état de fonctionnement en respectant, bien entendu, ses qualités musicales typiques de la facture d'orgues des années 1930. Ainsi, les principaux composants de l'instrument ont été démontés puis transportés dans les ateliers des Orgues Létourneau, où ils ont été nettoyés puis restaurés.

© Orgues Létourneau Limitée

## Église Notre-Dame-de-la-Visitation (Champlain, Mauricie)

### Restauration des toitures

La seigneurie de Champlain fut concédée à Étienne Pézard de La Tousche en 1664. Une première chapelle fut construite à cette occasion, non loin de l'actuel village. Ce premier lieu de culte sera remplacé trois fois avant que l'on construise l'actuelle église en 1878-1879 sur un site différent. Autour de l'édifice s'est graduellement formé un noyau institutionnel remarquablement complet avec le couvent, le presbytère, la maison du sacristain, le cimetière ainsi qu'une petite place publique ornée du monument au Sacré-Cœur.

Gédéon Leblanc, architecte et entrepreneur, fut chargé de la conception de l'église actuelle. Le bâtiment dut toutefois se conformer aux autorités cléricales qui imposaient aux architectes le recours au vocabulaire classique. Ainsi, l'église Notre-Dame-de-la-Visitation constitue la troisième interprétation d'un même modèle architectural. En effet, Leblanc y a pratiquement reproduit les plans qu'il a conçus pour l'église Saint-Stanislas, construite entre 1870 et 1873. Cette dernière avait, quant à elle, été conçue largement selon les plans de Victor Bourgeau pour l'église de Saint-Barthélemy, érigée en 1866. Son décor intérieur, orné entre autres d'un important décor peint réalisé par François-Édouard Meloche en 1882-1883, est également admirable.

Étant donné le remarquable état de conservation tant de l'architecture extérieure que du décor intérieur, le bâtiment fut classé monument historique en 2001. Le revêtement de tôle « à la canadienne » a été restauré en 2010, par Les Entreprises Jules Therrien et fils, sous la direction de l'architecte Héléne Beaudry de chez Beaudry et Pallato architectes.



© Beaudry et Pallato architectes



© Beaupré Michaud, architectes

## Monastère des Carmélites (Montréal, Montréal)

### Restauration des toitures en ardoise et des clochers de la chapelle du monastère, réfection des murs d'enceinte du monastère

C'est M<sup>gr</sup> Ignace Bourget qui a souhaité le premier que viennent s'établir à Montréal des membres de l'ordre des Carmélites. Il considérait en effet qu'une telle communauté contemplative constituerait un « bouclier protecteur contre les forces du Mal ». Le Carmel de Montréal fut ainsi fondé en 1875, mais il fallut attendre 1895-1896 pour que les religieuses construisent leur monastère, au nord du Plateau-Mont-Royal.

Conçue par l'architecte Alfred Préfontaine, sous la direction du chapelain de la communauté, le père Joseph-Télesphore Savaria, l'organisation du bâtiment et de ses jardins respecte soigneusement les principes architecturaux régissant depuis près d'un millénaire la construction des monastères occidentaux. Le Carmel de Montréal est ainsi tout empreint des préceptes spirituels qui régissent la vie des membres de l'ordre, les religieuses étant retirées derrière d'épaisses murailles, isolées des bruits de la ville.

La perpétuation des traditions pluriséculaires de la communauté depuis la construction du monastère explique à n'en pas douter le bon état de conservation des bâtiments et des jardins. C'est entre autres pour cette raison que le monastère du Carmel a été classé monument historique en 2006.

Sa restauration, entreprise depuis quelques années sous la supervision de Beaupré, Michaud, architectes, s'est d'ailleurs inscrite dans la foulée de cette prestigieuse reconnaissance. En 2010, les travaux se sont poursuivis par le remplacement de la toiture d'ardoise de la chapelle. Il est intéressant de noter à ce propos l'exceptionnelle longévité de la toiture originale, mise en place il y a plus de 110 ans!

## Église Saint-Alphonse-de-Ligori (L'Isle-aux-Allumettes, Outaouais)

### Restauration des vitraux

La paroisse Saint-Alphonse-de-Ligori est située dans le village de Chapeau, en bordure de la rivière des Outaouais. Reflétant la dualité linguistique qui caractérise la région, le vocable de la paroisse est connu à la fois en français et en anglais (St. Alphonsus). Elle fut fondée en 1845 afin de desservir les familles catholiques venues s'établir dans le secteur. La première église, construite en 1857, sera remplacée entre 1885 et 1888 par l'église actuelle. Sa conception fut confiée à l'architecte Victor Roy, de Montréal.

L'architecture de l'église est conçue selon un ensemble d'influences historiques, un processus de composition typique de l'époque victorienne. Ainsi, la façade est constituée d'un ensemble d'éléments architecturaux employés sans égard aux usages de la tradition classique. Tout aussi éclectique, le décor intérieur de l'église fait preuve d'originalité dans l'usage des couleurs et des matériaux. Tout en contraste, la blancheur des murs s'oppose aux bois foncés des plafonds et de la structure ainsi qu'aux couleurs des décors peints de Toussaint-Xénophon Renaud et des 28 vitraux qui ornent les fenêtres.

Installés vers 1912, ces 28 vitraux représentent notamment les 12 apôtres, Saint-Alphonse, la Sainte-Trinité ainsi que plusieurs symboles chrétiens. Ils ont été conçus par la Hobbs C<sup>ie</sup> de Montréal. L'ensemble a fait l'objet d'une campagne de restauration qui a débuté en 2010. Les cadres des fenêtres ont été restaurés, et le vitrage de protection extérieur, complètement remplacé. Finalement, tous les vitraux ont été démontés, les pièces de verre nettoyées, et les réseaux de plomb, complètement refaits. Cette campagne de travaux a été dirigée par la firme Mercier Pfalzgraf, architectes de Gatineau.



© Mercier Pfalzgraf architectes



## Église Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-Port-Joli, Chaudière-Appalaches)

### Restauration de deux toiles de Louis Dulongpré



*Immaculée-Conception*  
© Legris Conservation inc.

Louis Dulongpré livra, en 1798-1799, trois tableaux destinés à orner le chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste. Au-dessus du maître-autel se trouve le *Baptême du Christ*, tandis qu'au-dessus des autels latéraux prennent place *Sainte-Catherine d'Alexandrie* et *l'Immaculée-Conception*. Dulongpré, né en France, serait arrivé en Amérique en tant que membre de la Marine royale française, alors impliquée dans la guerre de l'Indépendance américaine. Il s'établit au Bas-Canada durant les années 1780, sa présence à Montréal étant attestée en 1786.

Les scènes religieuses de Dulongpré se caractérisent par la réinterprétation des formes et des couleurs d'œuvres du même genre créées en Europe au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces dernières étaient connues ici par les tableaux importés de France par des membres du clergé venus s'établir ici ou encore par des gravures les reproduisant. Ainsi, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les peintres du Bas-Canada créaient encore des œuvres relayant des principes esthétiques en vigueur en France une centaine d'années auparavant. Cela dit, les sources d'inspiration de Dulongpré pour les œuvres de Saint-Jean-Port-Joli ne sont

malheureusement pas connues.

La restauration du tableau du maître-autel, le *Baptême du Christ*, a eu lieu en 2005. À l'hiver 2011, ce sont les œuvres des autels latéraux qui ont été restaurées par Legris Conservation inc. On a alors procédé à la consolidation des toiles, au nettoyage des couches de saleté qui les recouvraient ainsi qu'au retrait des couches de vernis anciens qui avaient jauni. Dans la mesure du possible, les pigments appliqués lors des retouches après la livraison des toiles ont aussi été retirés. Finalement, la couche picturale a aussi été consolidée.



*Sainte-Catherine d'Alexandrie*  
© Legris Conservation inc.

## Église Saint-Louis (Lotbinière, Chaudière-Appalaches)

### Restauration du portique et de la toiture de la sacristie



La paroisse Saint-Louis, à Lotbinière, fut fondée en 1724. L'église actuelle a succédé à trois précédents lieux de culte. Elle fut implantée à proximité du chemin du Roy qui longe le fleuve, son chœur faisant face à l'est, selon la tradition, évoquant la résurrection du Christ. L'église constitue en outre le centre du noyau villageois qui regroupe les principales institutions de Lotbinière.

Conçue par Thomas Baillargé et l'abbé Jérôme Demers, la nouvelle église Saint-Louis est une étape charnière dans l'émergence du mouvement néoclassique québécois. La façade, à cinq travées, introduit en effet les grandes lignes de l'ordonnement classique que ses concepteurs emploieront de manière systématique par la suite. De plus, ce parti introduit une monumentalité nouvelle qui contraste avec la modestie de la tradition architecturale québécoise. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la fabrique décida d'accentuer ce caractère monumental de la façade et chargea

David Ouellet de mener à bien le projet. En plus d'un couronnement à l'ornementation raffinée, les clochers furent reconstruits de manière beaucoup plus élancée. C'est cependant l'imposante statue de Saint-Louis – près de cinq mètres de haut! – réalisée par le sculpteur Louis Jobin qui consacre cet exercice de monumentalisme.



© Gilles Duchesneau

Le gouvernement du Québec reconnaissant cette richesse historique, l'église fut classée monument historique en 1965. Depuis les années 1950, le bâtiment a été l'objet de diverses campagnes de travaux de restauration. La dernière en date fut consacrée au portique d'entrée, à la toiture de la sacristie ainsi qu'aux claires-voies des clochers. Les travaux ont été dirigés par l'architecte Gilles Duchesneau.

## Église Christ Church (Rawdon, Lanaudière)

### Restauration de la toiture en bardeaux de cèdre

Le comté de Rawdon fut officiellement reconnu par l'administration coloniale en 1799. Une paroisse anglicane y fut fondée en 1822 pour desservir la population anglo-protestante. L'actuelle église Christ Church fut construite de 1857 à 1861 à l'instigation du révérend Charles Rollit. Il s'agit du troisième édifice érigé pour la communauté anglicane, qui s'est dotée, par le fait même, d'un véritable enclos paroissial avec l'aménagement d'un cimetière fermé par une clôture de fonte.

L'architecture de l'église Christ Church est représentative du mouvement de renouveau liturgique et architectural qui a secoué l'Église d'Angleterre au tournant des années 1850. À l'époque, les principes de l'architecture gothique étaient considérés comme une manifestation exemplaire de la pureté de la foi des hommes du Moyen Âge, de laquelle l'homme contemporain devait s'inspirer. En soutenant la construction d'églises à l'image de celles du Moyen Âge, le clergé anglican souhaitait en quelque sorte encadrer le renouveau de la foi. À Rawdon, ces idées se manifestèrent entre autres par le souci de créer un bâtiment simple. Ainsi, la structure de l'église fut laissée apparente avec les contreforts extérieurs et les fermes de toiture visibles dans la nef. Les matériaux furent utilisés de manière rustique, comme la maçonnerie en pierre grossièrement équarrie (moellons).

Supervisés par les architectes Arcand-Laporte, les travaux de restauration réalisés en 2010 ont permis de restituer l'intégrité de cet aspect de la conception originale. On a en effet remplacé les bardeaux d'asphalte de la toiture par des bardeaux de cèdre, à l'image de l'état original du bâtiment (dont l'existence est attestée par des photographies anciennes).



© Architectes Arcand-Laporte

## Cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue (Longueuil, Montérégie)

### Restauration des finis intérieurs (plâtre et peinture) et travaux de maçonnerie

L'actuelle cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue fut construite sur un site archéologique qui recèle de nombreux vestiges témoignant de plusieurs étapes importantes du développement urbain de Longueuil : château fort de Charles Le Moyne, seigneur et baron de Longueuil, première église paroissiale construite en 1724, deuxième église construite en 1811, etc. L'église actuelle est la troisième à occuper le site. La fabrique a confié aux architectes Henri-Maurice Perrault et Albert Mesnard la conception de l'édifice.

Les concepteurs ont inscrit l'architecture de l'édifice dans un réseau de références historiques provenant principalement de l'art gothique. On reconnaît cette influence dans l'usage des arcs brisés, des voûtes nervurées, dans l'élancement des proportions, le raffinement de l'ornementation tant intérieure qu'extérieure, etc. Le faste de cette ornementation est accentué à l'intérieur par le fait qu'elle a été peinte en de multiples couleurs durant les années 1930. Cet effet polychrome s'agence aux différents décors peints qui ornent les plafonds ainsi que la coupole.

La conservation de ces opulents décors intérieurs posait problème depuis quelques années. Réalisés en plâtre, certains éléments se fissaient ou s'effritaient. En vue de leur consolidation et de leur restauration, il a d'abord fallu réparer certaines portions de la maçonnerie des murs extérieurs, de même que des revêtements des toitures. Ces désordres induisaient en effet des problèmes d'infiltration d'eau et d'isolation, lesquels créaient une humidité dans les combles à l'origine de la déstabilisation des plâtres. La supervision de ces différentes phases des travaux a été réalisée par la firme d'architecture de Jacques Nadeau en 2010.



# Listes des projets subventionnés

## du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011

### Volet 1 – Restauration des biens immobiliers

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Bas-Saint-Laurent	Église Sainte-Angèle-de-Mérici	Sainte-Angèle-de-Mérici	Catholique		144 900 \$	Restauration des portes et des fenêtres. Installation de paratonnerres.
Bas-Saint-Laurent	Église Saint-Simon	Saint-Simon	Catholique		123 515 \$	Restauration de la corniche du clocher et des deux clochetons latéraux. Remplacement des bardeaux de cèdre peints recouvrant le pignon est du chœur.
Bas-Saint-Laurent	Église Notre-Dame-des-Neiges	Trois-Pistoles	Catholique		331 840 \$	Restauration du clocher central.
Bas-Saint-Laurent	Église Saint-Clément	Saint-Clément	Catholique		288 882 \$	Restauration de la toiture, de la maçonnerie, des portes et des fenêtres.
Bas-Saint-Laurent	Église Saint-Jérôme	Matane	Catholique		870 432 \$	Restauration de la structure et de la maçonnerie du clocher.
Bas-Saint-Laurent	Église Sainte-Cécile	Le Bic	Catholique		16 420 \$	Restauration de la toiture.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Maison-mère Notre-Dame-du-Bon-Conseil	Saguenay	Catholique		140 000 \$	Restauration de la fenestration.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église La Bible Parle	Saguenay	Évangélique	MHC	21 000 \$	Restauration du clocher.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église Saint-Félicien	Saint-Félicien	Catholique		88 491 \$	Restauration des clochers et de la toiture. Rejointoiement de la maçonnerie de la façade principale.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église Saint-Dominique	Saguenay	Catholique	SPCO	206 500 \$	Rejointoiement de la maçonnerie de la façade principale et de la fenestration.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église Sainte-Anne	Saguenay	Catholique	SPCO	28 000 \$	Restauration de la fenestration.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Presbytère Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception	Saguenay	Catholique	MHC	24 116 \$	Restauration du revêtement extérieur en bois.
Capitale-Nationale	Église Saint-Charles-Borromée	Deschambault-Grondines	Catholique	MHC	309 400 \$	Restauration des portes et des fenêtres. Restauration des voûtes intérieures.
Capitale-Nationale	Bishopthorpe	Québec	Anglicane	AHD	164 500 \$	Restauration de la fenestration et des finis intérieures.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Capitale-Nationale	Église Chalmers-Wesley	Québec	Église unie	AHD	215 950 \$	Restauration de la maçonnerie.
Capitale-Nationale	Mission Notre-Dame-de-Lorette	Wendake	Catholique	MHC OMAC LHND	29 680 \$	Restauration des portes extérieures et des finis intérieurs.
Capitale-Nationale	Église La Nativité de Notre-Dame	Québec	Catholique	AHD	479 500 \$	Restauration de la maçonnerie. Restauration partielle de la toiture en cuivre et des gouttières.
Capitale-Nationale	Église Sainte-Famille	Cap-Santé	Catholique	MHC OAC SHC	86 487 \$	Restauration de la façade principale. Remplacement des portes d'entrée en façade.
Capitale-Nationale	Église Notre-Dame-de-l'Annonciation	Québec	Catholique		497 508 \$	Restauration de la maçonnerie. Réfection d'un système électrique. Installation de gouttières.
Capitale-Nationale	Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré	Sainte-Anne-de-Beaupré	Catholique	MHCI	75 768 \$	Mise aux normes des systèmes électrique et d'alarme-incendie.
Capitale-Nationale	Église Saint-Dominique	Québec	Catholique	AP	297 503 \$	Restauration partielle des toitures du côté ouest.
Capitale-Nationale	Église La Visitation de Notre-Dame	Château-Richer	Catholique	SPCO	95 200 \$	Restauration des portes et des fenêtres. Restauration de la maçonnerie et de la toiture de la chapelle. Restauration du clocher.
Capitale-Nationale	Église Saint-Ignace-de-Loyola	Québec	Catholique		599 447 \$	Restauration partielle de la toiture en tôle d'acier inoxydable.
Mauricie	Évêché de Trois-Rivières	Trois-Rivières	Catholique		51 384 \$	Restauration de la toiture et de la corniche.
Mauricie	Monastère des Ursulines	Trois-Rivières	Catholique	AHD	135 352 \$	Restauration du crépi.
Mauricie	Église Saint-Paul	Shawinigan	Catholique		35 447 \$	Restauration de la toiture.
Mauricie	Église Saint-Boniface	Saint-Boniface	Catholique		13 110 \$	Restauration de la fenestration.
Mauricie	Église Sainte-Anne	Sainte-Anne-de-la-Pérade	Catholique		56 937 \$	Restauration de la toiture de la chaufferie. Remplacement du battant des cloches.
Mauricie	Église Notre-Dame-de-la-Visitation	Champlain	Catholique	MHC	236 371 \$	Restauration de la toiture.
Mauricie	Église Saint-Rémi	Lac-aux-Sables	Catholique		32 283 \$	Restauration de la toiture et des portes.
Mauricie	Église Saint-François-Xavier	Batiscan	Catholique		61 950 \$	Restauration des finis intérieurs faisant suite à des infiltrations d'eau.
Mauricie	Église Saint-Stanislas	Saint-Stanislas	Catholique		24 500 \$	Restauration de la toiture.
Mauricie	Église Saint-Étienne	Saint-Étienne-des-Grès	Catholique		24 500 \$	Restauration de la fenestration.
Mauricie	Église Saint-Antoine-de-Padoue	Louiseville	Catholique		84 864 \$	Restauration de la toiture et de la corniche.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Mauricie	Église Saint-Lazare	Trois-Rivières	Catholique		66 585 \$	Restauration du parvis.
Estrie	Église Saint-Louis-de-France	East Angus	Catholique	MHCI	108 000 \$	Restauration du clocher.
Estrie	Église Saint-Patrice	Magog	Catholique		487 830 \$	Restauration de la maçonnerie de pierres.
Estrie	Chapelle Saint-Mark	Sherbrooke	Anglicane	MHC	458 085 \$	Restauration de la maçonnerie. Installation d'un système de gicleurs.
Estrie	Église Saint-Théophile	Racine	Catholique		474 600 \$	Restauration de la toiture. Rejointoiement des murs et de la fondation de moellons. Restauration de la fenestration. Système de protection contre la foudre.
Estrie	Église Saint-Vital	Lambton	Catholique	SPCO	73 490 \$	Restauration des toitures et des ouvrages de tôlerie du clocher et du clocheton. Restauration de la maçonnerie des contreforts du clocher.
Montréal	Église La Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie	Montréal	Catholique	MHC AP OAC	140 000 \$	Restauration de la maçonnerie du côté est et des boiseries de la maison dite du sacristain.
Montréal	Cathédrale Christ Church	Montréal	Anglicane	MHC LHND	42 000 \$	Restauration des vitraux.
Montréal	Église Saint-Patrick	Montréal	Catholique	MHC LHND	320 666 \$	Restauration de la maçonnerie, des fenêtres et du clocher.
Montréal	Église Saint-Pierre-Apôtre	Montréal	Catholique	SHC	52 500 \$	Restauration du puits de lumière de la sacristie.
Montréal	Maison-mère des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph	Montréal	Catholique	AHND	210 000 \$	Restauration d'une partie du mur d'enceinte. Installation de garde-neige sur la toiture de la grande chapelle.
Montréal	Église dite chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours	Montréal	Catholique	AHD	49 000 \$	Restauration des fenêtres et des portes.
Montréal	Église Saint-James the Apostle	Montréal	Anglicane	AP	140 000 \$	Restauration partielle de la toiture en ardoise du transept est.
Montréal	Église Trinity Anglican Memorial	Montréal	Anglicane		105 000 \$	Restauration partielle de la maçonnerie de la façade principale.
Montréal	Église Saint-Michael and Saint-Anthony	Montréal	Catholique		210 000 \$	Restauration de la toiture.
Montréal	Église Saint-Joachim	Pointe-Claire	Catholique		182 000 \$	Restauration de la maçonnerie. Restauration des portes selon les plans d'origine de Victor Bourgeau.
Montréal	Église Notre-Dame-de-la-Défense	Montréal	Catholique	LHND	70 000 \$	Restauration de la fenestration.
Montréal	Église Holy Trinity	Westmount	Orthodoxe		230 000 \$	Restauration des vitraux.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Montréal	Église Saint-Esprit-de-Rosemont	Montréal	Catholique	SPCO	217 510 \$	Restauration de la maçonnerie.
Montréal	Église Notre-Dame-de-Grâce	Montréal	Catholique		210 000 \$	Restauration des vitraux et des fenêtres.
Montréal	Église Saints-Anges-Gardiens	Montréal	Catholique		350 000 \$	Restauration de la maçonnerie et de la fenestration de l'abside.
Montréal	Église Saint-Ambroise	Montréal	Catholique		84 000 \$	Restauration partielle de la toiture.
Montréal	Église Saint-Brendan	Montréal	Catholique		33 712 \$	Réparation des fissures dans les murs de fondation. Installation de drains français. Restauration de la fenestration.
Montréal	Église Saint-Édouard	Montréal	Catholique		84 000 \$	Restauration de la maçonnerie. Installation de gouttières.
Montréal	Temple Gurudwara Sahib Québec-Montréal	Montréal	Sikh		201 963 \$	Réfection des soffites et du système de renvoi d'eau. Restauration de la maçonnerie.
Montréal	Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Montréal	Catholique		140 000 \$	Restauration partielle de la toiture.
Montréal	Église Notre-Dame-de-Guadalupe	Montréal	Catholique		140 000 \$	Restauration des corniches de béton.
Montréal	House of prayer for all nations	Westmount	Apostolique		164 500 \$	Stabilisation et redressement des murs de maçonnerie.
Montréal	Église Saint-Viateur	Montréal	Catholique		185 500 \$	Restauration du parvis avec rampe pour personnes à mobilité réduite.
Montréal	Église Saint-George Antiochian Orthodox	Montréal	Orthodoxe	LHND	27 440 \$	Restauration de vitraux du jubé et du chœur.
Montréal	Église Saint-Léon-de-Westmount	Westmount	Catholique	LHND	122 500 \$	Restauration partielle des toitures et de la maçonnerie du clocher.
Montréal	Église Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles)	Montréal	Catholique		49 000 \$	Restauration de la maçonnerie des murs est et ouest.
Montréal	Église Nativité-de-la-Sainte-Vierge	Montréal	Catholique		45 500 \$	Restauration de la maçonnerie des contreforts, du mur ouest de la sacristie et du mur est du presbytère.
Montréal	Monastère des Carmélites	Montréal	Catholique	MHC	1 125 000 \$	Restauration du mur d'enceinte. Restauration de la toiture de la chapelle.
Montréal	Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal	Montréal	Catholique	AHND SPCO LHND	2 737 753 \$	Restauration des vitraux. Restauration des entretoits et ventilation de la crypte. Travaux de mise aux normes et de sécurité incendie.
Outaouais	Église Saint-Alphonsus	L'Isle-aux-Allumettes	Catholique		140 000 \$	Restauration des vitraux. Installation d'un système de protection contre les incendies.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Outaouais	Église Saint-Grégoire-de-Naziance	Gatineau	Catholique		320 000 \$	Restauration de la toiture.
Abitibi-Témiscamingue	Église Sainte-Thérèse	Témiscaming	Catholique		17 496 \$	Imperméabilisation des fondations.
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Église Saint-Dominique	Newport	Catholique		230 000 \$	Restauration de la maçonnerie et de la toiture.
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Église L'Assomption-de-Notre-Dame	Grande-Rivière	Catholique		280 000 \$	Restauration de la maçonnerie, des portes et des fenêtres.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Antoine-de-Padoue	Saint-Antoine-de-Tilly	Catholique	MHC	37 100 \$	Consolidation de la structure de la toiture de la sacristie. Restauration partielle de la maçonnerie.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Étienne	Beaumont	Catholique	SPCO	38 584 \$	Restauration de la maçonnerie de la façade principale. Restauration des fenêtres et des corniches.
Chaudière-Appalaches	Église Sainte-Emmélie	Leclercville	Catholique		290 122 \$	Restauration de la tôle du clocher et du plancher des cloches. Restauration des noues et des murs en tôle et en maçonnerie.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Flavien	Saint-Flavien	Catholique		369 961 \$	Restauration de la toiture principale et de la sacristie. Restauration de la maçonnerie. Remplacement de tôles du clocher et du plancher des cloches.
Chaudière-Appalaches	Église Le Sacré-Cœur-de-Jésus	East Broughton	Catholique		251 909 \$	Restauration du revêtement des fondations. Réfection de la rampe pour personnes à mobilité réduite. Installation d'un système de gicleurs.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Calixte	Plessisville	Catholique		185 500 \$	Restauration des fenêtres, des portes, du parvis et des perrons.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Louis	Lotbinière	Catholique	MHC	27 068 \$	Restauration du portail. Installation d'un système de contrôle aviaire dans le clocher et le clocheton. Restauration partielle de la toiture.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Éphrem	Saint-Éphrem	Catholique		60 015 \$	Restauration des fenêtres et des portes.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Raphaël	Saint-Raphaël	Catholique		83 509 \$	Restauration de la maçonnerie, des fenêtres, des portes et du parvis.
Laval	Église Sainte-Rose-de-Lima	Laval	Catholique	MHR OAC	284 300 \$	Restauration de la maçonnerie et de la fenestration.
Lanaudière	Église Sainte-Geneviève	Berthierville	Catholique	MHC SHC	212 100 \$	Restauration de la fenestration.
Lanaudière	Église Christ Church	Rawdon	Anglicane		102 500 \$	Restauration de la toiture en bardeau de cèdre.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Lanaudière	Église Saint-Jacques	Saint-Jacques	Catholique		280 000 \$	Restauration de la maçonnerie, de la toiture, de la fenestration et du parvis.
Lanaudière	Église Saint-Lin	Saint-Lin-Laurentides	Catholique		28 700 \$	Restauration des portes.
Lanaudière	Église Saint-Alphonse-Rodriguez	Saint-Alphonse-Rodriguez	Catholique		32 000 \$	Restauration des contre-fenêtres et des roues des cloches. Installation de gouttières.
Laurentides	Église Saint-Mungo	Brownsburg-Chatham	Église unie		105 000 \$	Restauration de la maçonnerie.
Lanaudière	Église Grande Fresnière	Mirabel	Presbytérienne		15 400 \$	Restauration de la fenestration.
Laurentides	Église Saint-Eustache	Saint-Eustache	Catholique	MHC AP	402 794 \$	Consolidation de la tribune. Restauration partielle de la maçonnerie.
Montérégie	Évêché de Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Catholique		280 000 \$	Restauration du revêtement extérieur.
Montérégie	Église Saint-Hilaire	Mont-Saint-Hilaire	Catholique	MHC OAC	164 536 \$	Restauration de la maçonnerie et des fenêtres.
Montérégie	Église Saint-Denis	Saint-Denis-sur-Richelieu	Catholique		175 000 \$	Restauration de la maçonnerie. Restauration des finis intérieurs due à des infiltrations d'eau.
Montérégie	Église La-Présentation-de-la-Sainte-Vierge	La Présentation	Catholique	MHC SHC OAC	35 000 \$	Restauration des fenêtres.
Montérégie	Église Saint-Marc	Saint-Marc-sur-Richelieu	Catholique		148 587 \$	Restauration de la maçonnerie, des fenêtres et de la toiture en tôle à la canadienne.
Montérégie	Église Sainte-Pierre	Sorel-Tracy	Catholique	MHC	38 500 \$	Étanchéité de la toiture de la nef et des clochers.
Montérégie	Église Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste	Catholique	MHC OMAC	122 500 \$	Restauration des fenêtres et des portes. Restauration des crépis de la sacristie, de l'abside et du chœur. Ventilation du vide sanitaire.
Montérégie	Église Saint-Mathias	Saint-Mathias-sur-Richelieu	Catholique	MHC	35 000 \$	Restauration des fenêtres.
Montérégie	Église Immaculée-Conception	Saint-Ours	Catholique		8 347 \$	Restauration de la maçonnerie.
Montérégie	Église Sainte-Trinité	Contrecoeur	Catholique		38 000 \$	Étanchéité du clocher et peinture de la toiture et du clocher.
Montérégie	Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie	Saint-Jean-sur-Richelieu	Catholique	MHC OAC AP	70 000 \$	Restauration des finis intérieurs.
Montérégie	Église Saint-Isidore	Saint-Isidore	Catholique		245 000 \$	Restauration de la maçonnerie.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Montérégie	Cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue	Longueuil	Catholique	MHR SPCO	351 974 \$	Restauration de la maçonnerie. Consolidation du plâtre intérieur du plafond et des murs.
Montérégie	Église Immaculée-Conception-de-Bellerive	Salaberry-de-Valleyfield	Catholique		140 000 \$	Restauration de la toiture.
Montérégie	Église Saint-Joseph-de-Soulanges	Les Cèdres	Catholique	OAC	45 500 \$	Restauration des fenêtres.
Montérégie	Église Sainte-Jeanne-de-Chantal	Notre-Dame de-l'Île-Perrot	Catholique	MHC	35 000 \$	Restauration et ventilation du plafond de la sacristie.
Montérégie	Cathédrale Sainte-Cécile	Salaberry-de-Valleyfield	Catholique	SPCO	66 520 \$	Restauration intérieure.
Montérégie	Église Saint-Michel	Vaudreuil-Dorion	Catholique	MHC OMAC	70 000 \$	Restauration intérieure.
Montérégie	Église Saint-James	Hudson	Anglicane		164 500 \$	Restauration de la toiture en ardoise.
Montérégie	Église Saint-James the Apostle	Stanbridge East	Anglicane		40 000 \$	Restauration de la maçonnerie et de la fenestration.
Montérégie	Église Christ Church	Sorel-Tracy	Anglicane	MHC	70 000 \$	Excavation et réparation du mur de fondation en pierre. Installation d'un drain français. Restauration des portes et des fenêtres.
Montérégie	Église Granby United	Granby	Église unie		35 000 \$	Restauration de l'escalier de l'entrée principale.
Montérégie	Église Abbotsford United	Saint-Paul-d'Abbotsford	Église unie	SHC	24 500 \$	Restauration du revêtement extérieur du clocher.
Centre-du-Québec	Église Saint-Édouard-de-Gentilly	Bécancour	Catholique	MHC AP	30 450 \$	Restauration du portique, des portes et de la maçonnerie de l'église. Restauration de la fenestration et de la toiture du presbytère.
Centre-du-Québec	Église Saint-François-Xavier	Saint-François-du-Lac	Catholique	MHC	70 000 \$	Restauration de la fenestration. Consolidation de la charpente au sous-sol. Restauration du plancher de la sacristie.
Centre-du-Québec	Église Saint-Frédéric	Drummondville	Catholique	SPCO	319 480 \$	Restauration du clocher, de la maçonnerie, de la fenestration et des vitraux. Restauration du parvis avec rampe pour personnes à mobilité réduite.
Centre-du-Québec	Église Saint-Pierre-Apôtre	Saint-Pierre-les-Becquets	Catholique		36 050 \$	Restauration de la fenestration, rejointoiement des fondations en pierre et renforcement structural du toit de l'église. Restauration de la toiture du presbytère.
Centre-du-Québec	Église Saint-Christophe d'Arthabaska	Victoriaville	Catholique	MHC	14 000 \$	Restauration des portes.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Centre-du-Québec	Église Saint-Guillaume	Saint-Guillaume	Catholique		28 000 \$	Restauration de la maçonnerie du parvis.
Centre-du-Québec	Église Saint-Eusèbe	Princeville	Catholique		46 375 \$	Restauration des fenêtres du clocher.
Centre-du-Québec	Église Sainte-Gertrude	Bécancour	Catholique		30 400 \$	Restauration de la toiture.
Centre-du-Québec	Église Sainte-Angèle-de-Laval	Bécancour	Catholique		24 500 \$	Mise aux normes du système électrique de l'église. Restauration de la galerie, des escaliers, des frises et de la brique du presbytère.
Centre-du-Québec	Église Saint-Patrice	Tingwick	Catholique		28 350 \$	Restauration des fenêtres de la sacristie. Installation de paratonnerres.
Centre-du-Québec	Église Saint-Sylvère	Saint-Sylvère	Catholique		16 921 \$	Rejointoiement partiel de la maçonnerie.
<b>TOTAL VOLET 1</b>					<b>22 071 919 \$</b>	

## Volet 2 – Restauration des biens mobiliers, des oeuvres d'art et des orgues

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Bas-Saint-Laurent	Archevêché de Rimouski	Rimouski	Catholique	SPCO	3 475 \$	Restauration de la toile <i>Charge de foin</i> (1915-1916), Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté.
Bas-Saint-Laurent	Église Saint-Nom-de-Marie	Sayabec	Catholique		4 700 \$	Restauration du chemin de croix de cimetière (1928-1929), Compagnie statuariae Daprato limitée de Montréal
Capitale-Nationale	Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec	Québec	Catholique	MHC AHD	16 800 \$	Restauration de la toile <i>Nuit de Noël</i> (avant 1649), Trophime Bigot.
Capitale-Nationale	Église Sainte-Famille	Île-d'Orléans	Catholique	MHC AHD	28 400 \$	Restauration de la toile <i>La Sainte Famille</i> (1670c.), Frère Luc, de la statue <i>Ange à la trompette</i> (XVIII <sup>e</sup> siècle) et de la <i>lampe de sanctuaire</i> (XVIII <sup>e</sup> siècle).
Capitale-Nationale	Chapelle des Jésuites	Québec	Catholique	AHD	47 500 \$	Restauration de l'orgue Casavant Frères, Opus 826, 1920 (Napoléon Déry, 1887).
Capitale-Nationale	Monastère des Dominicains	Québec	Catholique		15 655 \$	Restauration de la toile <i>La Pentecôte</i> (1941), Alain-Marie Couturier, O.P..
Mauricie	Église Saint-François-Xavier	Batiscan	Catholique		2 235 \$	Restauration de la toile <i>Vierge à l'Enfant</i> (entre 1750 et 1800), attribuée à Eustache LeSueur.

## Volet 2 – Restauration des biens mobiliers, des oeuvres d’art et des orgues (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Mauricie	Monastère des Ursulines	Trois-Rivières	Catholique	AHD	19 635 \$	Restauration de deux toiles de Joseph Légaré (1836c.) : <i>La Purification de Marie au temple</i> et <i>La Présentation de Marie au temple</i> .
Mauricie	Église Saint-Pierre	Shawinigan	Catholique		123 385 \$	Restauration de l'orgue Casavant Frères, Opus 1375, 1930.
Estrie	Église Saint-Vital	Lambton	Catholique	SPCO	12 800 \$	Restauration de l'orgue Casavant Frères, Opus 823, 1920.
Montréal	Église Saint James United	Montréal	Église unie	MHC LHND	410 400 \$	Restauration de l'orgue Casavant Frères, Opus 1608, 1938 (Warren 1909/Wadsworth, 1891).
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Port-Joli	Catholique	MHC	24 600 \$	Restauration de deux toiles de Louis Dulongpré (1798-1799) : <i>Sainte Catherine d'Alexandrie</i> et <i>Immaculée-Conception</i> .
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Malachie	Saint-Malachie	Catholique		9 600 \$	Restauration de la statue <i>Saint Malachie</i> (1896), Louis Jobin.
Montréal	Église Saint-Denis	Saint-Denis-sur-Richelieu	Catholique		111 221 \$	Restauration de huit toiles (17 <sup>e</sup> au 19 <sup>e</sup> siècles) : <i>Adoration des bergers</i> , Antoine Coypel. <i>L'Éducation de la Vierge</i> , attribuée à Otto Van Neste. <i>La Pietà</i> , École française. <i>La fuite en Égypte</i> , École française. <i>La Sainte Famille</i> , attribuée à Otto Van Neste. <i>Le Martyre de saint Barthélémy</i> , Jacques-Antoine Delaistre. <i>Le Martyre de saint Denis (1784)</i> , François Baillargé. <i>Le baptême du Christ (1823)</i> , Yves Tessier.
Montréal	Église Sainte-Famille	Longueuil	Catholique	MHC OAC SPCO AP	13 497 \$	Restauration du maître-autel (tabernacle en 1745 et tombeau en 1803), Gilles Bolvin (tabernacle) et Atelier des Écorces (tombeau).
<b>TOTAL VOLET 2</b>					<b>843 903 \$</b>	

### GRAND TOTAL

**22 915 822 \$**

#### Légende :

AHD : Arrondissement historique désigné  
 AHND : Arrondissement historique et naturel désigné  
 AP : Aire de protection  
 LHND : Lieu historique national désigné  
 MHC : Monument historique classé  
 MHR : Monument historique reconnu

MHCI : Monument historique cité  
 OAC : Œuvre d'art classée  
 OMAC : Objet mobilier artistique classé  
 SHC : Site historique classé  
 SPCO : Site du patrimoine constitué

# Annexes

## Conseil d'administration

M. Michel Lavoie*	Président
M <sup>me</sup> Christine Cheyrou*	Vice-présidente
M. Jean-François Royal*	Trésorier
M. Marc Lacasse*	Secrétaire
M. Louis-Philippe Desrosiers*	
M. Denis Charpentier	
M. Christian Émond	
M. Jean-Marie Fallu	
M <sup>me</sup> Murielle Gagnon	
M. Rémy Gagnon	
M <sup>me</sup> Carole Garceau	
M <sup>me</sup> Josée Grandmont	
M. Nil Guillemette	
M. Christopher Jackson	
M. Richard Perron	
M. Guy Richard	
M. James Sweeny	
M. Éric Vaillancourt	

\* Membres du comité exécutif.

## Ressources humaines

M. Jocelyn Groulx	Directeur
M <sup>me</sup> Hélène Petit	Adjointe à la direction
M <sup>me</sup> Marie-Claude Ravary	Chargée de projets
M. Denis Boucher	Chargé de projets
M. Mathieu Pomerleau	Agent de recherche
M <sup>me</sup> Anne-Gisèle Bossé-April	Stagiaire

# Liste des membres

## TABLES DE CONCERTATION RÉGIONALES

### Montréal (1)

M. Louis-Philippe Desrosiers	Président
M. Peter Harper	Vice-président
M <sup>me</sup> Caroline Tanguay	Secrétaire
M. Robert Allard	
M. Claude Brissette	
M. Germain Casavant	
M <sup>me</sup> Lucille Côté	
M <sup>me</sup> Danielle Dubois	
M <sup>me</sup> Isabelle Dumas	
M. Clarence Epstein	
M. Paul-Émile Guilbert	
M. Jean-Eudes Guy	
M. Paul Kennington	
M. Jean-Jacques Martin	
M. Jacques Parenteau	
M <sup>me</sup> Madeleine Forget	

### Québec–Chaudière–Appalaches (2A-2B)

M. Rémy Gagnon	Président
M. Claude Reny	Secrétaire
M. Hugh Bignell	
M. Marc-André Bluteau	
M. Gilles Dupuis	
M. Grant D. McConnell	
M. James Sweeny	
M. Yvan Thériault	
M. Bruno Boisvert	
M. Mauricio Fuentes Riquelme	

### Bas-Saint-Laurent (3A)

M. Michel Lavoie	Président
M. Yvan Thériault	Vice-président
M. Stéphane Pineault	Secrétaire
M. Frédéric Lagacé	
M. Alain Lévesque	
M. Paul-Louis Martin	
M <sup>me</sup> Mélanie Milot	
M. James Sweeny	
M. Euchariste Morin	

### Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (3B)

M. Ghislain Arsenault	Président
M. Georges-Henri Coulombe	Vice-président
M <sup>me</sup> Gisèle Huard	Secrétaire
M. Pascal Alain	
M. Rosaire Arseneau	
M. Jean-Marie Fallu	
M. Gilles Lavoie	
M. Lomer Richard	
M. James Sweeny	
M. Rémi Thibault	
M <sup>me</sup> Hélène Latérière	

### Saguenay–Lac-Saint-Jean (4A)

M. Richard Perron	Président
M <sup>me</sup> Lucie Royer	Secrétaire
M <sup>me</sup> Esther Chouinard	
M. Jacques Coutu	
M. Jean-Eudes Fortin	
M. David Stephens	
M. Gaston Vallée	
M. Gaston Gagnon	

**Côte-Nord (4B)**

M. Christian Émond                      Président  
 M. Normand Boudreau  
 M. Pierre Michaud  
 M. Stephen Kohner  
 M. Antonio Laflamme  
 M<sup>me</sup> Julie Samuel

**Laval-Laurentides-Lanaudière (5A)**

M<sup>me</sup> Carole Garceau                      Présidente  
 M. Michel Lord                              Vice-président  
 M<sup>me</sup> Caroline Tanguay                      Secrétaire  
 M. Jean-Marc Diotte  
 M. Paul-Émile Guilbert  
 M<sup>me</sup> Catherine Lapointe  
 M. Henri Hamel

**Outaouais (05B)**

M<sup>me</sup> Marie Roy                                Présidente  
 M<sup>me</sup> Lise Rochette                          Secrétaire  
 M. Richard Bégin  
 M. Nil Guillemette  
 M. René Laprise  
 M. Éric Morin  
 M. Michel Prévost  
 M. René Villeneuve  
 M<sup>me</sup> Sophie Raymond

**Montérégie (6A)**

M. Denis Charpentier                      Président  
 M<sup>me</sup> Marion Standish                      Secrétaire  
 M. Paul Deleeuw  
 M. Ronald Fisk  
 M. Steve Gilson  
 M. Yvan Quenneville  
 M. Normand Paquette  
 M<sup>me</sup> Annie Tétrault

**Estrie (6B)**

M. Éric Vaillancourt                      Président  
 M. Richard Carrier  
 M<sup>me</sup> Adele Ernstrom  
 M. Richard Evans  
 M. Luc Lamoureux  
 M. Guy Laperrière  
 M. James Sweeny  
 M<sup>me</sup> Danielle Potvin

**Abitibi-Témiscamingue (7)**

M. René Gauthier                          Président  
 M<sup>me</sup> Huguette Dallaire                      Secrétaire  
 M. Denis Carrier  
 M. Richard Hénault  
 M. Claude Richard  
 M. Yannick Rocheleau  
 M. Serge Roy  
 M. André Fradette

**Mauricie-Centre-du-Québec (8)**

M. Gilles Chagnon                          Président  
 M. Guy Richard                              Vice-président  
 M. Pierre Bacon  
 M. Paul Constancis  
 M. Félix de Forest  
 M. Jean Lamothe  
 M. Claude Larose  
 M<sup>me</sup> Diane Robert  
 M. René Shooner  
 M. James Sweeny  
 M. Yannick Gendron

**COMITÉ DES ORGUES**

M. John Grew  
M. Christopher Jackson  
M. Jonathan Oldengarn  
M. Benjamin Waterhouse  
M. Martin Yelle  
M<sup>me</sup> Danielle Dubé

**COMITÉ DES BIENS MOBILIERS  
ET DES ŒUVRES D'ART**

M. Mario Béland  
M. Laurier Lacroix  
M<sup>me</sup> Ginette Laroche  
M. Jean-François Royal  
M<sup>me</sup> Louise Saint-Pierre  
M<sup>me</sup> Andréane Beloin

**COMITÉ DES ARCHIVES**

M. Marc Lacasse                      Président  
M<sup>me</sup> Hélène Élément                  Vice-présidente  
M. Daniel Ducharme                  Secrétaire  
M<sup>me</sup> Hélène Cadieux  
M<sup>me</sup> Marie-Andrée Fortier  
M. Ollivier Hubert  
M. Normand Laplante  
M<sup>me</sup> Denise Maltais  
M<sup>me</sup> Huguette Pinard-Lachance  
M<sup>me</sup> Janice Rosen  
M. James Sweeny  
M<sup>me</sup> Céline Widmer

**COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE  
DES IMMEUBLES RELIGIEUX**

M. Michel Lavoie                      Président  
M<sup>me</sup> Ginette Dupont  
M. Claude Gagnon  
M. Benoît Lebœuf  
M. Gilbert Montminy  
M. Charles Pineault  
M. Jean Saint-Aubin  
M. Philippe Poulin  
M. Sébastien Tessier

**COMITÉ DE COORDINATION**

M. Richard Saint-Pierre              Coprésident  
M. Michel Lavoie                      Coprésident  
M. Louis-Philippe Desrosiers  
M. Jocelyn Groulx  
M. James Sweeny  
M. Sébastien Tessier



**Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.**  
1, Place Ville Marie  
Bureau 3000  
Montréal QC H3B 4T9  
Canada

Tél. : 514-393-7115  
Télé. : 514-390-4116  
www.deloitte.ca

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du  
Conseil du Patrimoine Religieux du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil du Patrimoine Religieux du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil du Patrimoine Religieux du Québec au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

### *Autre point*

Le bilan au 31 mars 2010 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé une opinion non modifiée le 8 juillet 2010.

*Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Le 12 septembre 2011

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 20238

**CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC****État des résultats****de l'exercice terminé le 31 mars 2011**

	2011				2010	
	Fonds d'administration générale	Fonds exclusifs à l'Île de Montréal	Fonds affectés	Fonds investis en immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>						
Aide financière - Volets I et II	375 000	-	22 915 822	-	23 290 822	20 537 383
Intérêts (incluant la subvention pour les intérêts sur la dette à long terme)	49 944	-	7 291 553	-	7 340 497	6 959 062
Inventaire du patrimoine mobilier religieux	-	-	41 030	-	41 030	556
Inventaire des lieux de culte du Québec	-	-	18 883	-	18 883	-
Inventaire des églises modernes de la Montérégie	-	-	-	-	-	40 651
Conférences régionales	-	-	6 085	-	6 085	-
Colloque - « Des couvents en héritage »	-	-	-	-	-	69 458
Baladodiffusion	-	-	6 045	-	6 045	9 157
Contribution du Fonds du Patrimoine Religieux du Québec	-	-	3 500	-	3 500	8 636
Autres	139	-	-	-	139	224
	<b>424 083</b>	<b>-</b>	<b>30 282 918</b>	<b>-</b>	<b>30 707 001</b>	<b>27 625 127</b>
<b>Charges</b>						
Aide financière - Volets I et II	-	-	22 915 822	-	22 915 822	20 112 383
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	7 291 553	-	7 291 553	6 941 111
Inventaire du patrimoine mobilier religieux	-	-	40 999	-	40 999	556
Inventaire des lieux de culte du Québec	-	-	21 706	-	21 706	-
Inventaire des églises modernes de la Montérégie	-	-	-	-	-	40 639
Conférences régionales	-	-	6 442	-	6 442	-
Colloque - « Des couvents en héritage »	-	-	-	-	-	46 699
Baladodiffusion	-	-	5 892	-	5 892	9 157
Table de Montréal	-	10 114	-	-	10 114	2 050
Salaires - administration	232 768	-	-	-	232 768	259 633
Honoraires	57 950	-	-	-	57 950	41 536
Frais de déplacement et de représentation	29 585	-	-	-	29 585	21 332
Loyer	22 554	-	-	-	22 554	19 932
Frais de bureau	22 498	-	-	-	22 498	17 059
Promotion	13 419	-	-	-	13 419	15 084
Imprimerie et photocopies	7 176	-	-	-	7 176	2 651
Assurances	6 254	-	-	-	6 254	5 918
Communications	6 058	-	-	-	6 058	5 393
Amortissement des immobilisations	-	-	-	5 754	5 754	6 362
Autres	1 902	-	-	-	1 902	504
	<b>400 164</b>	<b>10 114</b>	<b>30 282 414</b>	<b>5 754</b>	<b>30 698 446</b>	<b>27 547 999</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>23 919</b>	<b>(10 114)</b>	<b>504</b>	<b>(5 754)</b>	<b>8 555</b>	<b>77 128</b>

**CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC****État de l'évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 31 mars 2011**

	2011				2010	
	Fonds d'administration générale	Fonds exclusifs à l'Île de Montréal	Fonds affectés	Fonds investis en immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	<b>1 508</b>	<b>153 850</b>	<b>28 127</b>	<b>15 477</b>	<b>198 962</b>	121 834
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>23 919</b>	<b>(10 114)</b>	<b>504</b>	<b>(5 754)*</b>	<b>8 555</b>	77 128
Acquisition d'immobilisations	<b>(20 409)</b>	-	-	<b>20 409</b>	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>5 018</b>	<b>143 736</b>	<b>28 631</b>	<b>30 132</b>	<b>207 517</b>	198 962

\* Représenté par l'amortissement des immobilisations

# CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

## Bilan

au 31 mars 2011

	2011				2010	
	Fonds d'administration générale \$	Fonds exclusifs à l'Île de Montréal \$	Fonds affectés \$	Fonds investis en immo- bilisations \$	Total \$	Total \$
<b>Actif</b>						
À court terme						
Encaisse	1 312 032	143 736	6 744 716	-	8 200 484	6 746 669
Intérêts à recevoir	-	-	2 075 759	-	2 075 759	2 027 971
Somme à recevoir du Fonds du Patrimoine Religieux	11 500	-	-	-	11 500	8 000
Somme à recevoir du Fonds d'administration générale*	-	-	1 255 056*	-	-	-
Créances (note 3)	7 040	-	27 976 944	-	27 983 984	29 003 069
Subventions à recevoir échéant à moins d'un an	-	-	30 636 091	-	30 636 091	25 242 786
	1 330 572	143 736	68 688 566	-	68 907 818	63 028 495
Subventions à recevoir (note 4)	-	-	125 971 364	-	125 971 364	120 243 476
Immobilisations (note 5)	-	-	-	30 132	30 132	15 477
	1 330 572	143 736	194 659 930	30 132	194 909 314	183 287 448
<b>Passif</b>						
À court terme						
Créditeurs et charges à payer (note 6)	70 498	-	15 294 436	-	15 364 934	9 870 094
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	2 075 759	-	2 075 759	2 027 971
Somme à payer aux Fonds affectés*	1 255 056*	-	-	-	-	-
Aide financière reportée (note 7)	-	-	20 653 649	-	20 653 649	25 704 159
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	-	-	30 636 091	-	30 636 091	25 242 786
	1 325 554	-	68 659 935	-	68 730 433	62 845 010
Dette à long terme (note 8)	-	-	125 971 364	-	125 971 364	120 243 476
	1 325 554	-	194 631 299	-	194 701 797	183 088 486
Engagements (note 10)						
<b>Soldes de fonds</b>						
Investis en immobilisations	-	-	-	30 132	30 132	15 477
Grevés d'affectations d'origine interne	-	143 736	28 631	-	172 367	181 977
Non grevés d'affectations	5 018	-	-	-	5 018	1 508
	5 018	143 736	28 631	30 132	207 517	198 962
	1 330 572	143 736	194 659 930	30 132	194 909 314	183 287 448

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

### Au nom du conseil

....., administrateur

....., administrateur

**CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC****État des flux de trésorerie  
de l'exercice terminé le 31 mars 2011**

	<b>2011</b>	2010
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>8 555</b>	77 128
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	<b>5 754</b>	6 362
	<b>14 309</b>	83 490
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et des subventions à recevoir (note 9)	<b>(18 157 041)</b>	(21 680 773)
	<b>(18 142 732)</b>	(21 597 283)
<b>Activités de financement</b>		
Encaissement de subventions	<b>8 495 763</b>	7 357 145
Augmentation de la dette à long terme	<b>19 616 956</b>	23 908 056
Remboursement de la dette à long terme	<b>(8 495 763)</b>	(7 357 145)
	<b>19 616 956</b>	23 908 056
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	<b>(20 409)</b>	(8 543)
Augmentation de l'encaisse	<b>1 453 815</b>	2 302 230
Encaisse au début	<b>6 746 669</b>	4 444 439
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>8 200 484</b>	6 746 669
<i>Autre renseignement</i>		
Intérêts payés	<b>7 243 765</b>	6 825 499

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2011

---

#### 1. Statuts et nature des activités

Le Conseil du Patrimoine Religieux du Québec (le « Conseil »), constitué le 13 juillet 1995 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est reconnu comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La mission du Conseil est d'assurer la restauration, l'entretien préventif et la mise en valeur des lieux de culte, des dépendances et des objets religieux patrimoniaux.

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, le Conseil doit répondre à des exigences concernant ses charges annuelles (« dépenses minimales de bienfaisance ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les dépenses minimales de bienfaisance sont un montant minimum calculé qu'un organisme de bienfaisance enregistré doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement du Conseil. Au 31 mars 2011, le Conseil se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

#### 2. Conventions comptables

Le Conseil a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*, qui se seraient autrement appliqués aux états financiers du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2011. Le Conseil continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA* concernant les informations à fournir et la présentation des instruments financiers.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

##### *Comptabilité par fonds*

Le Conseil utilise la méthode de la comptabilité par fonds pour présenter ses activités et applique la méthode du report pour la constatation des apports.

i) *Fonds d'administration générale*

Le Fonds d'administration générale regroupe les ressources utilisées pour les activités courantes du Conseil.

ii) *Fonds investis en immobilisations*

Les fonds investis en immobilisations présentent les immobilisations ainsi que l'amortissement de ces dernières.

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2011

---

## 2. Conventions comptables (suite)

### *Comptabilité par fonds (suite)*

#### *iii) Fonds affectés*

Les fonds affectés sont constitués de sommes empruntées et cautionnées par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (le « Ministère ») et de subventions d'autres organismes. L'utilisation des fonds affectés est régie par les conditions énoncées dans les protocoles d'entente intervenus entre le Conseil, le Ministère et les différents organismes.

Les fonds exclusifs à l'Île de Montréal présentent les produits et les charges affectés par le Conseil exclusivement à des projets de l'Île de Montréal.

### *Constataion des apports*

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes d'amortissement et au taux annuel suivants :

Mobilier et agencements	dégressif	20 %
Matériel informatique	linéaire	3 ans

### *Services rendus par les bénévoles*

Le Conseil a pour politique de ne pas comptabiliser aux états financiers la valeur des services rendus sans restriction par les bénévoles, en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services.

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par le Conseil. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2011

---

## 2. Conventions comptables (suite)

### *Instruments financiers (suite)*

#### Classement

Encaisse	Détenus aux fins de transaction
Intérêts à recevoir	Prêts et créances
Somme à recevoir du Fonds du patrimoine religieux	Prêts et créances
Créances	Prêts et créances
Subventions à recevoir	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Intérêts sur la dette à long terme	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

#### Détenus aux fins de transaction

Les actifs financiers détenus aux fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur date d'échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus aux fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus d'intérêts.

#### Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances et aux autres passifs sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Méthode du taux d'intérêt effectif

Le Conseil utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2011

## 2. Conventions comptables (suite)

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### *Modification comptable future - nouveau référentiel comptable*

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. L'adoption anticipée de ces normes est permise. À l'heure actuelle, le Conseil n'a pas encore déterminé lequel des deux référentiels comptables il utilisera.

## 3. Créances

	2011			2010
	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Aide financière	-	27 976 944	27 976 944	28 993 900
Autres	7 040	-	7 040	9 169
	<b>7 040</b>	<b>27 976 944</b>	<b>27 983 984</b>	<b>29 003 069</b>

## 4. Subventions à recevoir

Subventions du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, échéant entre avril 2011 et février 2016, portant intérêt à des taux variant de 3,53 à 5,92 %.

Les versements en capital sont encaissables dans les délais suivants :

	\$
2012	30 636 091
2013	31 801 626
2014	29 289 168
2015	37 205 127
2016	27 675 443

**CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC****Notes complémentaires****31 mars 2011****5. Immobilisations**

	<b>2011</b>			<b>2010</b>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	<b>37 893</b>	<b>11 367</b>	<b>26 526</b>	12 153
Matériel informatique	<b>47 932</b>	<b>44 326</b>	<b>3 606</b>	3 324
	<b>85 825</b>	<b>55 693</b>	<b>30 132</b>	15 477

**6. Crédoiteurs et charges à payer**

	<b>2011</b>			<b>2010</b>
	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Aide financière à payer	-	<b>15 294 436</b>	<b>15 294 436</b>	9 826 366
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>70 498</b>	-	<b>70 498</b>	43 728
	<b>70 498</b>	<b>15 294 436</b>	<b>15 364 934</b>	9 870 094

**7. Aide financière reportée**

L'aide financière reportée représente des sommes reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde de l'aide financière reportée sont les suivantes :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	\$	\$
Solde au début	<b>25 704 159</b>	22 957 894
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	<b>(22 981 523)</b>	(20 152 735)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	<b>24 000</b>	39 000
Plus : montant inclus dans les créances	<b>17 907 013</b>	22 860 000
Solde à la fin	<b>20 653 649</b>	25 704 159

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2011

#### 8. Dette à long terme

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Emprunts bancaires échéant en 2011 et portant intérêt à des taux variant de 4,83 % à 5,73 %	<b>15 055 627</b>	18 100 169
Emprunts bancaires échéant en 2012 et portant intérêt à des taux variant de 5,11 % à 5,92 %	<b>26 843 049</b>	24 434 921
Emprunts bancaires échéant en 2013 et portant intérêt à des taux variant de 5,36 % à 5,85 %	<b>33 421 094</b>	28 927 673
Emprunts bancaires échéant en 2014 et portant intérêt à des taux variant de 3,95 % à 4,88 %	<b>41 142 785</b>	29 475 498
Emprunts bancaires échéant en 2015 et portant intérêt à des taux variant de 3,53 % à 4,51 %	<b>31 962 766</b>	44 548 001
Emprunts bancaires échéant en 2016 et portant intérêt à des taux variant de 4,37 % à 4,45 %	<b>8 182 134</b>	-
	<b>156 607 455</b>	145 486 262
Moins : dette à long terme échéant à moins d'un an	<b>30 636 091</b>	25 242 786
	<b>125 971 364</b>	120 243 476

Ces emprunts sont garantis par une hypothèque sur l'encaisse, les créances, les droits, titres et intérêts du Conseil aux termes d'un protocole d'entente intervenu avec le Ministère le 19 octobre 1995 et amendé le 8 août 2001.

Les versements en capital de la dette à long terme pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	<u>Sommes exigibles</u>	<u>Sommes à refinancer</u>
	\$	\$
<b>2012</b>	<b>30 636 091</b>	<b>21 587 349</b>
<b>2013</b>	<b>31 801 626</b>	<b>23 795 182</b>
<b>2014</b>	<b>29 289 168</b>	<b>23 045 611</b>
<b>2015</b>	<b>37 205 127</b>	<b>32 868 006</b>
<b>2016</b>	<b>27 675 443</b>	<b>25 686 034</b>

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2011

#### 9. Variation des éléments hors caisse de fonds de roulement

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Intérêts à recevoir	(47 788)	(115 612)
Créances	1 019 085	630 040
Somme à recevoir du Fonds du Patrimoine Religieux du Québec	(3 500)	2 000
Subventions à recevoir	(19 616 956)	(23 908 056)
Créditeurs et charges à payer	5 494 840	(1 151 022)
Intérêts sur la dette à long terme	47 788	115 612
Aide financière reportée	(5 050 510)	2 746 265
	<u>(18 157 041)</u>	<u>(21 680 773)</u>

#### 10. Engagements

Le Conseil s'est engagé en vertu de contrats de location d'équipement et de baux pour ses locaux, échéant respectivement en avril 2014 et septembre 2013, pour un total de 47 961 \$. Les paiements requis pour les quatre prochains exercices sont les suivants :

	\$
2012	18 826
2013	18 826
2014	10 181
2015	128

#### 11. Instruments financiers

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, le Conseil est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

##### *Risque de taux d'intérêt*

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

##### *Juste valeur*

Les justes valeurs des intérêts à recevoir, de la somme à recevoir du Fonds du Patrimoine Religieux, des créances, des créditeurs et charges à payer et des intérêts sur la dette à long terme correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée, car celle-ci est entièrement subventionnée, de même que les intérêts relatifs à cette dette. Conséquemment, le Conseil n'assume aucun risque de juste valeur.

## **CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC**

### **Notes complémentaires**

**31 mars 2011**

---

#### **12. Organisme contrôlé non consolidé**

Le Conseil contrôle le Fonds du Patrimoine Religieux du Québec (l'« Organisme »). Au 31 mars 2011, cet organisme détient des actifs de 137 417 \$ (92 515 \$ en 2010) et des actifs nets non affectés de 101 917 \$ (60 515 \$ en 2010). Les produits de l'exercice terminé le 31 mars 2011 sont de 44 902 \$ (11 517 \$ en 2010) et les charges sont de 3 500 \$ (8 636 \$ en 2010). Les charges correspondent aux contributions versées au Conseil.

Les transactions effectuées entre le Conseil et l'Organisme ainsi que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés sont présentés distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

#### **13. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice.

Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

Conseil du patrimoine religieux du Québec  
100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300  
Montréal (Québec) H2X 1C3

Téléphone : 514 931-4701 • 1 866 580-4701  
Télécopieur : 514 931-4428

Courriel : [conseil@patrimoine-religieux.qc.ca](mailto:conseil@patrimoine-religieux.qc.ca)  
Internet : [www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca)